

 <p>Aux portes de la vie</p>	<b>PREVENTION DE L'ALLERGIE EN MATERNITE</b>	<b>Protocole pédiatrique n°19</b> version 1 page 1/2
---	--	---

Référence : RSN/PR/REA.P/019/A	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en service : 23/03/2009
--------------------------------	---

<b>Suivi des modifications</b>			
N° version	Date de la modification	Objet de la modification	Fait par :
2	10/10/2017	Mise à jour	AM. Maillotte

Rédaction	Mise à jour	Vérification	Approbation
Nom et fonction : Dr T. BOURRIER	Nom et fonction : Dr AM MAILLOTTE Dr T BOURRIER Dr M BERLIOZ	Nom et fonction : Dr AM MAILLOTTE	Nom et fonction : CMS
Date : 15/03/2009	Date : 10/10/2017	Date : 18/03/2009	Date : 23/03/2009
Signature :  <b>signé</b>	Signature :  <b>signé</b>	Signature :  <b>signé</b>	Signature :  <b>signé</b>

La prévention s'adresse aux nouveau-nés à risque atopique ; l'interrogatoire doit donc s'appliquer à rechercher ces antécédents (atcd) chez les parents et la fratrie, qui rentrent dans la définition de la famille « nucléaire ».

- Théoriquement simple après le premier enfant : celui-ci ayant présenté un asthme, un eczéma atopique, etc...
- Plus difficile pour un premier enfant dont les antécédents parentaux n'ont pu être précisés en anténatal
  - o Intérêt de la consultation du 4<sup>ème</sup> mois
  - o Voire consultation pédiatrique anténatale ...

❖ Questions à poser aux parents surtout s'il s'agit du premier enfant :

**- Avez-vous eu de l'asthme, du rhume des foies, une allergie alimentaire ou un eczéma dans la petite enfance ?**

**- Si oui, cette allergie a-t-elle été prouvée ? (Tests cutanés ou sanguins)**

❖ Mesures préventives :

- Mise au sein le plus précocement possible (tétée précoce et peau à peau)

- Ou utilisation d'un aliment remplaçant le lait à PLV intactes (lait maternisé classique) : le plus simple en salle de naissance ou en maternité est d'utiliser un lait HA : Nidal®, Guigoz® ou Enfamil® qui sont les marques recommandées dans ce cadre, car ayant bénéficié d'une validation par des études scientifiques.

**- La prévention doit totalement exclure l'absorption d'un seul biberon de lait classique.**

- L'utilisation d'un hydrolysate si elle est théoriquement envisageable même en termes de prévention est réservée aux atopies confirmées, tant pour des problèmes de coût que d'acceptabilité.

❖ En pratique :

- Allaitement maternel souhaité : mise au sein précoce
- Allaitement artificiel souhaité :
  - Si antécédents d'atopie connus : utilisation du lait HA
  - Si antécédents non précisés, utilisation d'un lait HA jusqu'à la visite pédiatrique
  - Si absence d'antécédents d'atopie, utilisation d'un lait classique

**Références bibliographiques**

- 1- Muraro A et al. EAACI Allergy and Anaphylaxis Guidelines. Primary prevention of food allergy. *Allergy* 2014 ; 69(5):590-601.
- 2- American Academy of Pediatrics, Committee on Nutrition. Hypoallergenic infant formulas. *Pediatrics* 2000;106:346–9.
- 3- Host A, Koletzko B, Dreborg S, et al. Dietary products used in infants for treatment and prevention of food allergy. Joint statement of the European Society for Paediatric Allergology and Clinical Immunology (ESPACI) committee on hypoallergenic formulas and the European Society for Paediatric Gastroenterology, Hepatology and Nutrition (ESPGHAN) Committee on Nutrition. *Arch Dis Child* 1999;81:80.
- 4- Von Berg A, Koletzko S, Grühl A et al. The effect of hydrolyzed cow's milk formula for allergy prevention in the first year of life: the German Infant Nutritional intervention Study, a randomized double-blind trial. *J Allergy Clin Immunol* 2003 ; 111 :533-40.
- 5- Osborn DA, Sinn J. Formulas containing hydrolysed protein for prevention of allergy and food intolerance in infants. *Cochrane database Syst Rev* 2006; 4 : CD003664.
- 6- Comité de nutrition de la Société française de pédiatrie. JP Chouraqui, C Dupont, A Bocquet, JL Bresson, A Briend, D Darmaun, ML Frelut, J Ghisolfi, JP Girardet, O Goulet, G Putet, D Rieu, J Rigo, D Turck, M Vidailhet. Alimentation des premiers mois de vie et prévention de l'allergie. *Archives de Pédiatrie* 2008; 15 : 431-42.